

COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

COMPTE RENDU – RENCONTRE DU 22 JANVIER 2015

RÉDIGÉ PAR FRÉDÉRIC LEWIS, SECRÉTAIRE CVAP

Étaient présents :

Mme Suzanne Verreault, Présidente..... Présidente de l'arrondissement de La Cité-Limoilou, Conseillère municipale - district de Limoilou
M. Steeve Verret..... Conseiller municipal - substitut arrondissement de La Cité-Limoilou
M. Denis Robillard (en remplacement de M. Alain Chevalier)..... service de l'environnement de la Ville de Québec
Mme Véronique Lalande..... Vigilance Port de Québec Mme Hélène Langlois
M. Alain Samson..... Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire
Mme Mélanie Lévesque..... Conseil de quartier de Maizerets
M. Louis Campagna..... Conseil de quartier de Saint-Roch
Mme Anne Beaulieu..... Conseil régional de l'environnement
Mme Myriam Demers..... Conseil de quartier de Lairet
M. François Gonthier-Gignac..... Conseil de quartier Vieux-Limoilou
M. Normand Breault.....ministère du Développement durable, de l'environnement et de la lutte aux Changements climatiques
Mme Renée Levaque.....Direction régionale de Santé publique
M. Anick Métivier.....Représentant de l'administration portuaire

Étaient absents:

Postes vacants :

Secrétariat à la Capitale-Nationale, Comité de relations avec la communauté

Abréviations : VQ=Ville de Québec; SCN=Secrétariat de la Capitale nationale

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
--------	------------	--------	-------	----------

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour	<p>La présidente présente son mot d'ouverture</p> <p>Elle rappelle le caractère permanent d'un comité de vigilance.</p> <p>Annonce de la remise des copies numérisées des études de Roches et Pluram par l'administration du Port.</p> <p>La Ville de Québec (ci après VQ) n'aurait pas retrouvée le mémoire qu'elle avait produit lors des audiences.</p> <p>Ajout d'une demande du Conseil de Quartier du Vieux-Limoilou au point 9 (autres sujets).</p> <p>Pas d'adoption de l'ODJ</p>			
Adoption du compte rendu 11 décembre 2014	<p>Remerciements à Marie-Albertson pour la Qualité du compte-rendu présenté.</p> <p>P. 10, On souligne que le mot « contradictoire » en référence à l'implantation des silos du terminal de granules par rapport au plan d'utilisation des sols est inadéquat. Ce serait plutôt qu'elle ne respectait pas le plan et qu'il eu fallu repasser par un processus de consultation. Le remplacer par « en contravention ». Dans l'expression « consultation de pré-mise à jour », enlever</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>« pré-mise-à-jour ».</p> <p>M. Métivier mentionne que le Port a pourtant reçu confirmation du gouvernement fédéral que l'implantation était conforme au plan en vigueur.</p> <p>Reconnaissance que le rédacteur du compte rendu fait des choix en rapportant les éléments qui traduisent au mieux la discussion en veillant à synthétiser les propos.</p> <p>C'est par le processus d'adoption du Compte rendu que les membres entérinent ou non le contenu.</p> <p>Il est rappelé que si un membre ne désire pas que ses propos soient consignés dans le compte rendu, il peut le mentionner durant la discussion, avant de s'exprimer.</p> <p>Si un membre s'exprime au nom d'une instance, l'instance et le nom du membre sont conservés dans le compte rendu. Si un membre s'exprime en son nom propre, le compte rendu anonymise son intervention.</p> <p>Avant d'utiliser un acronyme, s'assurer d'avoir présenté l'expression dans sa forme originale et mettre entre parenthèses l'acronyme qui sera utilisé afin que les lecteurs puissent s'y</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>retrouver plus aisément.</p> <p>Corriger : SIMEX par SIMEC, VOPAQ sans C, enlever « terminaux canadiens », Corriger « Mine Selene »</p> <p>L'adoption est reportée à la rencontre suivante, suite aux corrections (mais il ne sera pas nécessaire d'anonymiser celui-ci).</p>	<p>Faire toutes les corrections au Compte rendu.</p> <p>Porter le point d'adoption à l'ODJ de la rencontre du 17 février.</p>	Secrétariat	<p>17 février</p> <p>17 février</p>
Site internet	<p>Un contact devait avoir lieu par la VQ , mais sans succès. Un mandat a été donné à une entreprise; UniK Média en fonction du taux horaire. Le contrat est signé, le cahier de charge doit être présenté.</p> <p>Unik Média entrera en contact avec le sous-comité sur le dossier du site internet. Le sous-comité demandera une évaluation du temps de travail requis. Le cahier de charge sera expliqué et remis par le sous-comité pour être annexé au contrat.</p> <p>La présidente est responsable de la tenue du décompte des heures et la facturation par le consultant.</p>	Prise de contact et rencontre de travail	Unique Média et sous-comité de travail	
Suivi des dossiers inscrits au CR du 11 décembre 2014	Site internet Organiser une rencontre entre la firme et le sous-comité.	Établir la prise de contact	Marie Albertson.	Janvier 2015

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>Suivi sur les discussions avec le cabinet du ministre Sam Hamad Le Secrétariat à la Capitale nationale (Ci après SCN) énonce son intérêt à siéger au comité si, mais pas à prendre en charge le secrétariat</p> <p>Relancer en suggérant une contribution financière, plutôt que le CVAP assume les frais à même son financement statutaire (15 000\$).</p> <p>La présidente demandera de faire suivre la réponse reçue sous forme écrite afin de constituer un historique de correspondance.</p>	<p>Formuler une demande écrite</p> <p>Constituer un historique.</p>	<p>Suzanne Verreault</p> <p>Secrétariat</p>	<p>Mi-Janvier 2015</p> <p>En continu</p>
<p>Suivi sur les discussions avec le cabinet du ministre Sam Hamad</p>	<p>Le SCN énonce son intérêt à siéger au comité, mais pas à prendre en charge le secrétariat.</p> <p>Trouver une solution alternative pour le secrétariat du CVAP.</p> <p>La stratégie énoncée dans le document constitutif du CVAP doit donc être révisée puisqu'il y est dit que le représentant du SCN assure le soutien logistique les travaux du CVAP.</p> <p>Relancer en suggérant une contribution financière, plutôt que le CVAP assume les frais à même son financement statutaire (15 000\$).</p> <p>La VQ, de son côté, affirme ne pas disposer</p>	<p>Formuler une demande écrite</p>	<p>Suzanne Verreault</p>	<p>Mi-Janvier 2015</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>d'une ressource humaine disponible pour prendre à charge le mandat de secrétariat.</p> <p>Le Conseil régional de l'environnement de la Capitale nationale (CRECN) sera sollicité afin d'assurer le mandat de secrétariat.</p> <p>Les moyens financiers dont dispose le CVAP permettent de mandater un secrétaire sans attendre la réponse du SCN. Toutefois, le SCN sera néanmoins sollicité pour sa contribution financière.</p> <p>Il est aussi convenu d'inviter officiellement le SCN à siéger parmi les membres du CVAP ainsi qu'il en démontre l'ouverture.</p>	<p>Solliciter le CRECN pour assumer le mandat de secrétariat</p> <p>Formuler une demande écrite</p>	<p>Anne Beaulieu</p> <p>Suzanne Verreault</p>	<p>Janvier</p> <p>Mi-Janvier 2015</p>
Relance sur les invitations aux utilisateurs du Port à notre invitation	<p><u>Arrimage Québec :</u> Gaston Déry, vice-président au développement durable et relation avec la communauté, demande à transmettre son intérêt à rencontrer le CVAP. Toutefois, M. Jean-Francois Dupuis, PDG, étant actuellement absent, M. Déry ne peut prendre l'engagement pour l'instant. M. Déry aimerait présenter, en mars, l'avancement des récents projets et de la certification ISO 14001.</p> <p><u>AIM :</u> Sans retour</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p><u>VOPAC</u> :</p> <p>Il y a eu un nouveau contact en janvier et se dit prêt à venir à la rencontre du CVAP dès février. Il y aurait une nouvelle direction.</p> <p><u>Béton Provincial</u> Se disent prêt à venir à la rencontre du CVAP dès février.</p> <p><u>Bungee</u> Se dit prêt à venir à la rencontre du CVAP fin mars ou avril.</p> <p><u>Centre de distribution Sillery</u> Se dit prêt à venir à la rencontre du CVAP.</p> <p><u>Corporation des pilotes du Saint-Laurent</u> Aurait refusé l'invitation, mais il y a eu une relance.</p> <p><u>Océan</u> Aurait refusé l'invitation</p> <p><u>IMTT</u> Aurait refusé l'invitation pour cause en justice.</p> <p><u>Mid Atlantic</u> Se disent prêt à venir à la rencontre du CVAP fin-février, début-mars.</p> <p><u>Mine Solene</u></p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p data-bbox="621 272 1100 337">Demande à se qu'on attende son retour d'appel.</p> <p data-bbox="621 380 1121 444"><u>Simec</u> Se dit prêt à venir à la rencontre du CVAP.</p> <p data-bbox="621 487 947 552"><u>Port de Québec</u> Projets de développement.</p>		<p data-bbox="1587 451 1734 581">Doit être confirmé auprès de la direction.</p>	
<p data-bbox="191 631 499 654">Calendrier des rencontres</p>	<p data-bbox="621 631 1178 764">Un sous-comité travaille sur les rencontres des usagers pour les faire coïncider avec celles du CVAP. Un usager est invité en ouverture de chaque rencontre.</p> <p data-bbox="621 807 1171 979">Les dates de rencontre suivantes ont été validées afin d'être asynchrones avec le calendrier de rencontre du conseil de quartier Saint-Roch. Les jeudi 22 janvier, 19 février, 19 mars, 23 avril, 21 mai et 11 juin.</p> <p data-bbox="621 1021 1188 1336">Il ne s'agit pas d'une présentation générale sur l'usager et ses activités, mais de présenter les projets en développement : La demande vise les projets de développements, les projets d'infrastructures, les projets maritimes, les projets d'immobilisation lorsque cela est pertinent. Le format est de 1 heure incluant les questions (45 minutes de présentation).</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>Dans la requête, les attentes et questions précises sont présentées. Il est suggéré de faire parvenir, en préparation de la rencontre, un document permettant aux membres de se préparer.</p> <p>En temps opportuns, laisser le temps pour acheminer des recommandations.</p> <p>Faire un point statutaire pour le Port, la Direction régionale de Santé publique (DRSP) ainsi que le Ministère MDDELCC</p> <p>Préparer un modèle de lettre de convocation officielle incluant le texte de demande préparé (dans la lettre initiale) à joindre en annexe. La lettre doit être approuvée par le comité.</p> <p>Reprendre la première communication et ajouter : actions mises en place, présentes et à venir, suivi environnemental, engagements vis-à-vis la communauté.</p> <p>Le format est à la convenance des présentateurs, tout en demandant l'autorisation de rendre publics les documents remis via le site internet. Faire connaître les détails et besoins techniques (projecteur, etc.)</p> <p>Premier choix : Béton provincial, Deuxième choix; Vopac</p>	<p>Projet de lettre</p> <p>Acheminer la lettre</p>	<p>Mme Marie Albertson</p> <p>Mme Francine Simard</p>	

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	La prochaine rencontre débiterait à 18h30 avec la présentation.			
Visite du port	On informe le Comité qu'il est possible de faire les visites durant l'hiver, mais que, possiblement, plusieurs détails sont masqués par la neige. L'activité reprend au printemps. On envisage une visite vers 16h. Une visite durerait environ 2h.	Faire parvenir un sondage Doodle avec des dates disponibles en avril et en mai.	M. Annick Métivier	
Plan d'action	Ce sujet est un point statutaire. Il y a unanimité à savoir que le calendrier de réalisation est respecté. La représentante du Conseil de quartier de Maizerets aimerait obtenir une copie du plan d'action.	Acheminer une copie du plan d'action à la représentante du Conseil de quartier de Maizerets.	Mme Suzanne Verreault	
Autres sujets	Outre le poste réservé au SCN (non-votant), un autre poste est vacant (votant) pour le Comité de relation avec la communauté (CRC).	Faire part de cette vacance aux intéressés. À mettre à l'ordre du jour du CRC.	Suzanne Verreault Annick Métivier	Prochaine rencontre du CRC (avant le

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>Le sous-comité de réflexion sur la révision de mandat du CVAP se réunira en février. Un membre souligne la similitude des mandats entre les divers Comités de vigilance implantés dans la VQ et les Comités mixtes municipalités-industries (CMMI) implantées dans la région Montréalaise.</p> <p>Demande du Conseil de quartier du Vieux Limoilou. Version préliminaire (le document officiel sera déposé ultérieurement) :</p> <p>« Considérant que la problématique de la poussière émise par le port de Québec est établie depuis les années 1980, il est résolu par le Conseil d'administration du Conseil de quartier de demander au CVAP de centrer sa mission sur mesures de mitigations pour protéger la santé des citoyens tout en continuant d'assurer le monitoring des activités du Port de Québec. »</p> <p>Un membre souligne que plusieurs des éléments de réponse à cette demande sont contenus dans la lettre du 31 octobre adressée au Port de Québec par la présidente du CVAP.</p> <p>Tous les membres, en particulier les</p>	<p>Rencontre du sous-comité.</p> <p>Acheminer la demande du Conseil de quartier du Vieux Limoilou</p> <p>Prendre connaissance du document constitutif et de la lettre du 31 octobre 2014.</p> <p>Les membres concernés</p>	<p>Membres du sous-comité</p> <p>François Gonthier Gignac</p> <p>Conseil de quartier du Vieux Limoilou</p> <p>Membres</p>	<p>19 février 2015)</p> <p>Février</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>représentants des Conseils de quartier n'ont pas eu accès à la documentation de base et ceci les prive de leur plein potentiel à contribuer à la discussion du CVAP.</p> <p>En absence de site internet permettant la diffusion rapide et l'accessibilité des documents aux membres, s'assurer qu'ils aient tous, ainsi qu'un éventuel secrétaire, accès à la documentation de base.</p> <p>Le MDDELCC présente la nouvelle du Soleil du 17 janvier (par la journaliste Annie Morin) mentionnant que des constats d'infraction ont été délivrés à l'attention d'Arrimage Québec.</p> <p>Un consensus se dégage à l'effet de maintenir un écart entre les démarches juridiques et les débats ayant lieu au CVAP afin de conserver le climat d'échange qu'on y trouve.</p> <p>Le MDDELCC rappelle que la publication des résultats de suivi environnemental est mise à jour aux 6 mois sur le site du Ministère. La représentativité des résultats est liée avec la taille de l'échantillon tel que spécifié sur le site internet du MDDELCC.</p> <p>La DRSP informe que la nouvelle norme (nickel seulement) à laquelle sont comparés les résultats est définie en retenant la valeur la plus</p>	<p>sont invités à prendre rendez-vous auprès de le Présidente afin d'obtenir les documents et une mise en contexte de chacun.</p> <p>Démarche en cours</p> <p>Lorsque le site internet du CVAP aura été créé, afficher le lien vers la mise à jour des résultats.</p>	<p>concerné(e)s</p> <p>MDDELCC</p> <p>Éventuel secrétaire.</p>	

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>sévère d'une revue de littérature. La norme retenue est dérivée d'une valeur d'exposition critique durant 70 ans, 24h par jour, puis ramenée sur une journée. L'ancienne norme était définie sur une base annuelle, une norme horaire était aussi utilisée.</p> <p>Un membre rappelle que sur le plan spatial, le dispositif actuel n'offre pas une très bonne représentativité.</p> <p>Un membre rappelle que si la fréquence des dépassements est connue et rendue publique, ce ne serait pas le cas de l'amplitude des dépassements.</p> <p>Des membres mentionnent l'intérêt et la possibilité de transformer les nouvelles données afin de les comparer avec les anciennes et de mettre à jour le tableau qui avait été fourni aux membres par le passé.</p> <p>Il est proposé de faire un point à un éventuel ordre du jour pour faire une mise à jour sur la question pour tous les membres. Des experts (Walsh) sur la question pourraient être invités. L'exercice permettrait également d'alimenter le site internet en contenu vulgarisé.</p> <p>En raison du processus d'enquête en cours, toutes les données du MDDELCC en matière de</p>	<p>Faire la demande à M. Pierre Walsh</p> <p>Mettre à l'ordre du jour d'une future rencontre la présentation de M. Walsh</p>	<p>Secrétaire</p>	<p>Ultérieur</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>suivi de l'état de l'environnement ne peuvent pas être divulgués.</p> <p>Les membres sont invités à faire parvenir les questions spécifiques par avance à M. Walsh afin de permettre à celui-ci d'être préparé au mieux pour répondre aux attentes du Comité.</p> <p>Demander le contenu de la présentation un peu d'avance pour permettre aux membres de préparer leur question.</p>	Faire parvenir les questions pertinentes à M. Walsh	Membres individuels	Ultérieur
Date de la prochaine rencontre Fin de la rencontre	19 février			